Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260309-202628-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS – PLEHEDEL

Séance du 9 mars 2026
Délibération n° 2026-2-8

Délibération : LIGNE DE TRESORERIE

Date de la convocation : 2 mars 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 13 - Procurations : 1 - Votes : 14

L'an deux mil vingt six
Le lundi neuf mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur ROPERS Daniel, Maire.
Etaient présents :

ROPERS Daniel, LE TREUST Nathalie, LE CALVEZ Michel, RAFFIN Karine, COISNE Pierre, FERLIER Gilles, SCUDELLER Aurélie, NICOLLE Philippe, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, KOZINE André, CLECH Marie, LE MERRER Aurélia.

Etaient absents et excusés : LE BESCOND François (procuration à Daniel ROPERS), LE ROY Renaud.

Secrétaire de Séance : SCUDELLER Aurélie.

LIGNE DE TRESORERIE

En attendant le versement des subventions pour l'aménagement des rues de Cornouaille et de la Goëlette, il est proposé d'ouvrir une nouvelle ligne de trésorerie de 300 000 €. Des demandes ont été effectuées auprès de la Caisse d'épargne et d'Arkéa qui n'ont pas été en mesure de faire des propositions (selon leurs critères, la ligne serait plafonnée à un montant inférieur à 200 000 €).

Une seule proposition est parvenue du crédit Agricole avec un taux Euribor 3 mois + 0.71 %. La commission de mise en place est de 350 €uros.

Le conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **EMET** un avis favorable à la proposition du Crédit Agricole au taux de marge TI3M + 0.71 %, avec une commission de mise en place de 350 €.

Le Maire,

Daniel ROPERS